

Annexe 5 : Aide-mémoire pour les parents

Parent d'un enfant victime d'intimidation	Parent d'un enfant qui fait de l'intimidation
Prenez la situation au sérieux même si dans certains cas les gestes rapportés par l'enfant peuvent sembler banals. Ce qu'il vous rapporte pour le moment est probablement uniquement la pointe de l'iceberg. Reconnaissez que les émotions de votre enfant sont valables.	Si l'école vous informe que votre enfant fait de l'intimidation, il est fondamental d'éviter de banaliser la situation. Par la suite, la meilleure stratégie est de travailler en partenariat avec l'école.
Encouragez-le à vous parler, prenez le temps de l'écouter, restez calme et évitez d'agir impulsivement.	Nommez à votre enfant votre désaccord face à ce comportement. Il doit comprendre que ceci est inacceptable et qu'il doit y avoir une conséquence.
Affirmez clairement que personne n'a le droit de faire de l'intimidation (sans toutefois dénigrer l'intimidateur). Il est important que votre enfant comprenne que ce n'est pas de sa faute.	Il est tout aussi important de prendre le temps d'en discuter avec lui et d'essayer de comprendre les raisons qui le poussent à agir de cette façon. Proposez-lui des alternatives positives pour répondre à ce besoin. (Par exemple, si ses agissements lui permettent d'obtenir une certaine popularité ou reconnaissance aux yeux des autres enfants, il faut trouver un moyen positif d'arriver au même but.)
L'enfant qui vit le problème d'intimidation a peut-être lui-même des solutions, mais a besoin d'être encadré et rassuré pour les mettre de l'avant. Il est nécessaire qu'il soit impliqué dans la démarche afin qu'il sente qu'il a du pouvoir dans la situation.	Au besoin, demandez l'aide d'un intervenant.
Il ne faut pas conseiller à l'enfant d'ignorer la situation, il a certainement déjà tenté cette stratégie et si cela avait fonctionné, il ne serait pas venu vous en parler.	Les enfants apprennent beaucoup par observation. Donc, si votre enfant a tendance à intimider, il est nécessaire d'identifier si certains adultes autour de lui utilisent eux-mêmes le même genre de comportements.
Il faut aussi éviter de lui suggérer de répondre par la violence. Dire à son enfant « défends-toi » pourrait être mal interprété par ce dernier. Il pourrait croire que la seule façon de le faire est par la violence physique. On doit lui expliquer qu'il y a d'autres façons de se défendre : s'affirmer devant la situation et si cela persiste, dénoncer à un adulte. Répondre par la violence risque d'envenimer les choses.	
Communiquez, après entente avec votre enfant, avec l'école et collaborez pour élaborer une stratégie d'intervention.	
L'enfant victime d'intimidation est vulnérable et il est normal de vouloir le protéger. Il faut, par contre, faire attention à la surprotection afin d'éviter de le remettre dans une position de victime.	
Accompagnez-le afin de rebâtir son estime personnelle et ses habiletés d'affirmation de soi. Si nécessaire, demandez l'aide d'un intervenant.	

Annexe 5 : Aide-mémoire pour les parents

NOTES :